



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 septembre 2020

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 21  
Pouvoir(s) : 1  
Absent(s) : 2

Le quatorze septembre deux mille vingt à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en la commune de Saint-Georges-sur-Baulche, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

### **Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne-Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT

### **Le ou les membres absent(s) :**

Aurore BAUGE, Bertrand POUSSIÈRE

### **Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN

### **Secrétaire de séance :**

Michel DUCROUX

A 19h30, la séance du Conseil Municipale débute. Madame le Maire, après appel des membres présents, constate que le quorum est atteint et que la séance du Conseil Municipal peut se tenir.

Monsieur Michel DUCROUX est désigné secrétaire de séance.

Les comptes-rendus des conseils municipaux des 6 et 10 juillet sont lus pour approbation et signature.

Monsieur Philippe THOMAS tient à apporter une précision sur son intervention lors de la séance du 06 juillet 2020.

« Il est écrit : « Il énonce tout particulièrement le danger représenté par les ronds-points et le non-respect des règles de priorité par les bus. » Ce ne sont pas vraiment mes propos ; j'ai seulement dit : « constat à titre personnel : de moins en moins de respect de priorités à droite et du problème récurrent du bus qui coupe le rond-point par la gauche en bas de la rue de la Tour. » »

Le Conseil Municipal adopte et signe les deux comptes-rendus des Conseils Municipaux des 6 et 10 juillet 2020.

### **Rectification des délégations données au Maire**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,

**Vu** le procès-verbal de l'élection du Conseil Municipal de Saint-Georges-sur-Baulche en date du 26 mai 2020,

**Considérant** que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé de tout ou partie des compétences énoncées à l'article L2122-22 précité et ce pour la durée de son mandat,

**Considérant** que Madame Christiane LEPEIRE a été élue Maire de Saint-Georges-sur-Baulche le 26 mai 2020,

**Considérant** la demande de la Préfecture de l'Yonne de préciser les délégations de compétences accordées aux points n°13 et n°16,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de préciser les délégations de compétences :

- 13° : actions en justice – Le Conseil ne donne pas de limite pour les actions en justice.
- 16° : droit de priorité – Le Conseil délègue l'exercice du droit de priorité à Madame le Maire.

---

### **Nomination des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)**

Suite au renouvellement des instances municipales et communautaires, il convient de procéder à la désignation des membres de la CLECT.

La CLECT a pour mission d'évaluer les transferts de compétences et donc de charges, réalisés au profit des EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) soumis au régime de la fiscalité professionnel unique. L'évaluation doit permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par l'EPCI à ses communes membres, en contrepartie de la perception des produits de la contribution économique territoriale, perçus par la communauté aux lieu et place des communes.

Par délibération du 30 juillet 2020, le conseil communautaire a fixé la composition de la commission. Ainsi, la commune de Saint-Georges-sur-Baulche doit nommer par délibération un membre titulaire et un membre suppléant.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de désigner, comme titulaire : Chrystelle EDOUARD et comme suppléant : Michel DUCROUX.

---

### **Désignation des représentants aux 5 commissions thématiques de la Communauté d'agglomération**

Le conseil communautaire a créé 5 commissions thématiques pour lesquelles deux représentants de la Commune, un titulaire et un suppléant, par commission, doivent être désignés.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner :

- Environnement (eau, assainissement, déchets, tri, énergie) : Gérard PORA et Yannick BARBOTTE
- Economie (développement économique, tourisme, formations, zones d'activités) : Michel DUCROUX et Christiane GALLON
- Finances (budget, CLECT, mutualisation, communication) : Chrystelle EDOUARD et Martine MORETTI
- Mobilités (transport, déplacements, voies douces) : Claire GUEGUIN et Isabelle CAMBIER
- Infrastructures (logement, urbanisme, aménagements) : Christiane LEPEIRE et Christophe GUYOT

---

### **Désignation des délégués locaux au CNAS (Comité National d'Action Sociale)**

Suite au renouvellement des instances municipales, le CNAS invite le conseil à procéder à la désignation de deux délégués locaux du CNAS au sein de la collectivité :

- Un délégué représentant les élus : désigné parmi les membres du conseil municipal
- Un délégué représentant les agents : issu de la liste des bénéficiaires.

Le CNAS est un organisme national qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

À cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations : aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques réduction... qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner comme représentants :

- Pour les élus : Gérard PORA (titulaire) et Christian VEILLAT (suppléant)
- Pour les agents : Catherine COCHET

---

### **Rapport annuel du délégataire assainissement**

Comme chaque année, le délégataire du service assainissement, la société SUEZ, présente son rapport annuel qui est consultable à l'accueil de la mairie.

Le Conseil prend note de ce rapport.

---

### **Autorisation de conventionnement avec GRDF pour l'installation d'une antenne relais**

GRDF souhaite signer une convention avec la commune afin de lui permettre un suivi des consommations en temps réel. Pour ce faire, une antenne relais sera installée au centre culturel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de conventionner avec GRDF et autorise Madame le Maire à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.

---

### **Confirmation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) rappellent que l'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune, renouvelée suite à chaque élection municipale.

L'article 346A de l'annexe III du CGI prévoit que la désignation des commissaires par le directeur départemental des Finances publiques doit intervenir dans un délai de 2 mois suivant le renouvellement des conseils municipaux. Lors de la séance du conseil municipal du 26 mai 2020, la commune a désigné ses commissaires titulaires et suppléants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme les commissaires suivants :

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS INDIRECTS	
Titulaires	Suppléants
Christiane LEPEIRE	Michel DUCROUX
Martine MORETTI	Thomas GUETTARD
Gérard PORA	Claire DEZOUTTER
Christiane GALLON	Chrystelle EDOUARD
Aurélie HENAULT	Bertrand POUSSIERRE

---

### **Vente du « Chalet » et de parcelles à Mon Logis**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2241-1,

**CONSIDERANT** que le domaine privé communal est soumis à un régime de droit privé. Dès lors, les biens qui le constituent sont aliénables et prescriptibles.

**CONSIDERANT** que le bâtiment « Le Chalet » appartient au domaine privé de la commune.

**CONSIDERANT** que l'article L. 2241-1 du CGCT indique que « le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune. [...] Toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par une commune de plus de 2000 habitants donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles. Le conseil municipal délibère au vu de l'avis du service des domaines ».

La commune souhaite vendre le bâtiment « le Chalet » situé sur la parcelle AC 98 rue de Montboulon, ainsi que les parcelles AC 247 et AC 248, d'une surface totale de 2 430 m<sup>2</sup>, au prix de 344 000 €, correspondant à l'avis du service des domaines (le service des domaines a évalué la parcelle AC 98 ainsi que la parcelle AC 247 à 257 000 €, et la parcelle AC 248 à 87 000 €, pour un coût total de 344 000 euros.)

La société Mon Logis a confirmé son intérêt pour cet ensemble au prix des domaines.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer cette vente ainsi que tout autre document nécessaire dans le cadre de ce dossier.

---

### **Certificat administratif de virement de crédits du 12/08/2020**

Afin de régler les dépenses liées au jugement rendu par le Tribunal Administratif de Dijon en date du 11 décembre 2019, des opérations comptables ont été effectuées, à l'appui d'un certificat administratif, transmis au comptable du Trésor Public, en date du 12 août 2020.

Les écritures sont les suivantes :

- Autorisation de virement de crédit du compte 022 « dépenses imprévues » au chapitre 67 – compte 6718 « autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion » pour un montant de 200€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ces écritures budgétaires.

---

### **Remboursement sinistre lampadaire du rond-point Chaumont**

Suite à l'accident en date du 17 août 2019 survenu à hauteur du rond-point Michel CHAUMONT, impliquant Monsieur Didier MORIZET et ayant occasionné la dégradation d'un lampadaire.

Une déclaration a été faite à l'assurance AXA, cabinet Van Den Eynde-Dubois. Le remboursement obtenu, à hauteur du devis effectué par SERPOLLET, s'élève à 1 337.95 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le chèque de l'assurance AXA.

---

### **« Commission du Personnel » / Michel DUCROUX :**

Monsieur DUCROUX informe et/ou rappelle à l'assemblée que Monsieur JULES ne fait plus partie des effectifs de la Commune ; un recrutement est en cours.

L'activité des services communaux reprend son rythme.

### **Commission Finance et Budget / Chrystelle EDOUARD :**

Madame EDOUARD informe le conseil qu'une commission des Finances est prévue le mardi 22 septembre 2020 à 18 h 30. L'ordre du jour sera envoyé sans transmission des dossiers, qui seront présentés à la commission.

Le dossier « Vierge de Celle » fera, probablement, l'objet d'une commission particulière

### **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) / Gérard PORA :**

Monsieur PORA informe le Conseil que les factures des bénéficiaires de la livraison des repas à domicile sont distribuées en main propre. Pour la prochaine tournée du 06 octobre 2020, il demande un volontaire pour le secondier ou le remplacer en cas d'absence.

### **Commission travaux, voirie, patrimoine / Yannick BARBOTTE :**

Monsieur BARBOTTE informe que la prochaine commission « travaux » aura lieu en octobre, après la présentation prévue le 6 octobre par le Syndicat de l'énergie de L'Yonne (SDEY) pour le 100 % connecté leds, qui sera suivie d'une commission finances

Concernant les travaux, ENEDIS travaille sur le renouvellement et le renforcement des câbles haute tension.

Une rencontre avec GRDF « compte rendu de l'activité 2019 » : sur la commune 845 clients raccordés au gaz ; 25 kms de réseaux ; recherche sur toutes les canalisations gaz pour voir s'il n'y a pas de fuite.

Marchés :

- Lot Espaces Verts Vierge de Celle : nouvelle publication ce jour à 17 h
- Maintenance chauffage ventilation : publication prochainement
- Gymnase : 5 visites avec les candidats qui se sont positionnés suite à la publication A.M.O. ; leurs réponses doivent arriver pour le 28 septembre.

Rencontre la Communauté d'agglomération qui souhaite solliciter la commune pour connaître notre politique à venir au niveau des espaces verts et de la végétation, projet sur la biodiversité

### **Commission enfance, jeunesse et vie scolaire, intergénérationnel (EJVS) / Claire GUEGUIN :**

#### **Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) :**

Madame GUEGUIN informe de la réouverture de la crèche ce jour. Prévision d'effectifs : 8 prévus chez les bébés moyens et 13 chez les moyens/grands ; les entrées sont toujours individualisées (le multiaccueil par l'arrière et l'ALSH par la salle de l'espace jeunes)

Les enfants qui devaient faire leur rentrée scolaire le 1er septembre ont tous pris le chemin de l'école jeudi 10 septembre, sur avis favorable de l'Inspection Académique en relation avec l'ARS et le cabinet du Préfet.

L'espace jeunes est fermé le vendredi soir jusqu'à nouvel ordre.

Préparation de l'ordre du jour de la prochaine commission EJVS (vraisemblablement début Octobre)

La directrice du PEJ a demandé aux directrices d'écoles de les informer des dossiers de PAI (projet d'accueil individualisé) établis aux écoles (la Directrice de l'ALSH doit être présente lors de la signature entre la famille, l'école et le PEJ, en concertation avec le médecin de famille) ; le PAI est établi pour des pathologies chroniques (asthme), des allergies, une intolérance alimentaire.

PROJET UFO STREET : le conseil municipal décide de ne pas donner suite à ce projet pour le début d'année 2021.

La ligue de l'enseignement demande à revenir faire ses lectures au PEJ, le mercredi matin sans manipulation de livres. Sous réserves des règles liées au protocole sanitaire en vigueur, le conseil municipal est d'accord pour reprendre cette activité.

## **Ecoles**

### Ecole élémentaire :

- Les dates de conseils d'écoles ont été transmises.
- Petits travaux aux services techniques ; Monsieur DUCROUX relève que les services techniques répondent aux coups par coup à ces demandes au détriment d'autres travaux prévus sur la commune. Des travaux ont été réalisés pendant les grandes vacances et d'autres demandes arrivent déjà 15 jours après la rentrée. Il faudrait regrouper ces travaux pendant les vacances.
- Dorénavant, les commandes de papier « copieur » seront groupées avec la Mairie (tarif moins cher)

### Ecole maternelle :

- Les dates de conseils d'écoles ont été transmises
- Une 4<sup>ème</sup> classe ouvre le 7 septembre
- Les commandes de papier « copieur » seront aussi groupées avec la Mairie

## **Collège :**

- Le Conseil d'administration a lieu le 22 Septembre à 17 h 30

## **Divers :**

- L'assemblée générale des Pitchouns est prévue le vendredi 25 Septembre à 19 h. La réponse négative à leur demande de reprise d'activités au PEJ a été faite le 1<sup>er</sup> Septembre; à revoir en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.
- Pas de déplacement des élèves des écoles en Médiathèque mais possibilité de commander des ouvrages.
- Transmission d'une demande de la Médiathèque : Dans le cadre d'un travail pédagogique, demande du CME (centre médico éducatif) des Petits Princes pour venue d'ados et adultes ayant un très lourd handicap (12/20 ans) les lundis de 14 à 15 h. Après échanges, il est convenu que la Mairie va étudier la possibilité de dégager un créneau horaire pour recevoir ces personnes.
- 2 projets pour l'école élémentaire :
  - classe découverte COCICO : 2 devis (bus et séjour) pour un total de 17 320 € pour 2 classes de 50 élèves ;
  - Projet « SAVOIR NAGER » : cette activité, devenue obligatoire, comprend 22 séances et fait l'objet d'une demande de subvention pour un montant de 1 254 € (les entrées sont prises en charge par la Communauté d'agglomération. et le bus par la commune si accord) ; après échanges, il est décidé que ces demandes seront étudiées lors de la commission des finances du 22 Septembre.

## **Commission communication, animation et commerce / Martine MORETTI :**

- Madame MORETTI a transmis son compte rendu de la dernière commission communication ; un mail a été envoyé à toutes les associations et personnes concernées pour leurs demandes d'informations à faire paraître
- Pas de bilan du sondage PANNEAU POCKET vu le peu de réponses (30 sur 1800)
- Le Guide pratique sera distribué le 15 Décembre avec sollicitations préalables des publicitaires qui couvrent le coût du tirage ;
- La signalétique communale : travail avec Monsieur CHANUT ; 3 devis ont été proposés pour le changement de panneaux sans toucher aux supports (seulement ceux en mauvais état et les manquants) qui seront étudiés en commission des finances
- Maisons fleuries : le classement sera fait à la prochaine commission communication ; la commission environnement travaillera pour l'an prochain sur les nouveaux critères de plantation
- Le plan de la commune sera mis à jour.

### **Commission sport, culture, association / Christian VEILLAT :**

Monsieur VEILLAT informe de la reprise des activités sportives le 14 septembre avec un protocole sanitaire concernant toutes les sections.

Une réunion se tiendra le 23 septembre à 20 h au Centre Culturel avec toutes les associations pour établir le calendrier des réservations 2021.

Demande de la date des prochaines Elections départementales pour le blocage du Centre Culturel le week-end : pas de date précise encore fixée (auront lieu en Mars).

Reprise des associations au Centre Culturel à partir d'Octobre 2020.

Les amis de la bibliothèque reprendront à l'automne et une sortie à Tonnerre est prévue

Réunion de la commission sports le 29 septembre avec invitation des membres du bureau du Club Avenir

Un rendez-vous a lieu le 17 septembre au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) pour une réunion concernant le collège

SIVOS : 2 réunions en 15 jours (élection du bureau et planification des créneaux horaires du collège)

### **Commission citoyenneté, prévention, sécurité / Richard FAURE :**

Monsieur FAURE indique qu'une commission « sécurité, prévention, citoyenneté » a eu lieu le 7 septembre avec un état des lieux de la commune. Chrystelle Edouard intervient suite à sa rencontre avec M. BODO du C A U E (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) et le recontactera pour une présentation en conseil municipal.

Des « Gens du voyage » se sont installés chemin des Bréandes et sur le terrain du bi-cross ; une demande sera faite à la Police Nationale de se déplacer et relever les plaques minéralogiques

Agressions sur chevaux : le policier municipal a fait le tour de tous les propriétaires de la commune ; une surveillance est mise en place.

Une réunion GPO est prévue le 28 septembre au commissariat pour faire l'inventaire des problèmes rencontrés sur la commune.

### **Commission préservation de l'environnement / Nathalie PREUD'HOMME :**

Madame PREUD'HOMME informe que lors de la prochaine commission « préservation de l'environnement », la question des arbres sur le boulevard de la Guillaumée et de l'aménagement envisagé avenue des Ardilles seront étudiés.

La mise en place de recettes de désherbant naturel sera transmise à la commission communication pour diffusion.

Le 30 septembre, à Bleigny le carreau, une formation « élus/forêts/bois » sera dispensée pour les élus qui le souhaitent.

## **Information du maire au Conseil :**

Madame le Maire fait présentation des DIA au Conseil :

DESIGNATION	DATE RECEPTION	VENDEUR	ADRESSE DU BIEN	SUP.	BIEN
DIA 20M0027	09/07/2020	SASU H&Z	780 Bd de la Guillaumée	1 263	NB
DIA 20M0028	09/07/2020	SASU H&Z	781 Bd de la Guillaumée	457	B/TP
DIA 20M0029	17/07/2020	Mme IMBERT Jacqueline	19 Av. des Lilas	454	B/TP
DIA 20M0030	27/07/2020	Mme BERLOT Andrée	1053 Route de Lindry	1 678	B/TP
DIA 20M0031	29/07/2020	Mme DUSCHENE Chantal et M. GALLET Alain	35 Rue du Luxembourg	527	B/TP
DIA 20M0032	29/07/2020	M. et Mme CHEVALIER	20 Rue de l'Eglise	338	B/TP
DIA 20M0033	31/07/2020	Consorts CHOTARD	395 Avenue de l'Europe	880	B/TP
DIA 20M0034	10/08/2020	Consorts BERNARD	7 Allée Buffon	693	B/TP
DIA 20M0035	03/09/2020	Consorts OFFERLE	7 Rue de Montboulon Le Village	440 1749 2189	B/TP

Une réunion a eu lieu à la Ville d'Auxerre sur le tracé de la Coulée Verte ; une présentation publique aura lieu le 5 octobre à 18h à Saint-Georges au Centre Culturel

Vierge de Celle : création d'un COPIL composé de 8 membres : Christiane Lepage, Michel Ducroux, Chrystelle Edouard, Yannick Barbotte, Gérard Pora, Isabelle Cambier, Christophe Guyot et Richard Faure.

CIID (commission inter-communale des impôts directs) : désignation de 2 personnes : Martine MORETTI (titulaire) et Thomas GUETTARD (suppléant) membres de la CCID, en vue d'un tirage au sort.

Personnel : Départ, prochainement, en retraite de Patrick DUCONGE (services techniques) ; recrutement en cours d'un technicien polyvalent avec option mécanique.

## **Questions diverses :**

Isabelle Cambier demande s'il est possible de faire poser un banc dans le chemin longeant le parc communal et informe de la présence de masques chirurgicaux usagés sur la voie publique.

Philippe Thomas a remarqué que dans la descente de la Vierge de Celle, sur l'emplacement de retournement, il y a de nombreux déchets entraînant des problèmes d'hygiène.

Nathalie Preud'homme demande un recensement des poubelles sur la commune ; un plan est en mairie, il lui sera communiqué.



Thomas Guettard a constaté que la poubelle de verres se trouvant près de la pharmacie est restée pleine longtemps cet été : précision est faite que les poubelles du tri sélectif sont vidées par la Communauté d'Agglomération.

Martine Moretti demande s'il est prévu d'aménager l'espace vert se trouvant entre les pavillons dans le lotissement Mozart situé à proximité du Collège. Une réponse négative lui est donnée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 45.